

Bien vivre ensemble à Frémeréville

Mars 2016 - Numéro 11

Madame, Monsieur, chers amis Frémerévillois,

Suite à une réunion de la Codécom, j'attire à nouveau l'attention des habitants sur le tri des ordures ménagères. En effet, lors du renouvellement du marché pour le ramassage des ordures ménagères, la Codécom a obtenu un prix en légère baisse. Le prix facturé aux habitants prend en compte néanmoins le fait que nous sommes encore en phase d'harmonisation des tarifs entre les anciennes Codécom Côtes de Meuse et Woëvre.

En moyenne par an, chaque habitant produit 231 kg d'OM et 42 kg de tri (sacs jaunes). Légalement et sous peine de pénalités, nous devons réduire de 7 % le poids d'OM.

Autrement dit : moins nous trions et plus nous paierons pour la facture d'ordures ménagères.

En outre, 9 fois par an, un échantillon de nos sacs jaunes est analysé (caractérisation) afin de contrôler les erreurs de tri (par exemple pots de yaourts, films plastiques, objets...). Si le tri est mal fait (12 % de refus de tri en 2015), une subvention provenant de « Eco emballage » est réduite et le coût reporté sur les habitants.

Autrement dit : mieux nous trions et moins nous paierons pour la facture d'ordures ménagères.

Si malgré tout, le tri ne s'améliore pas, une étude est menée pour la mise en place de la « redevance incitative » (comme à Commercy pour ceux qui connaissent...) qui pourrait entraîner une multiplication importante du montant de notre facture d'ordures ménagères.

Par civisme, par soucis écologique, au moins par économie : <u>Trions</u>.

Bien cordialement, le Maire, Vincent Lacorde

Un Mardi Gras pluvieux mais joyeux



Le samedi 13 février, les jeunes et les moins jeunes du village ont joyeusement fêté Mardi Gras.

Certes, le beau temps n'était pas au rendez-vous pour la visite des maisons par les jeunes en quête de friandises. Mais la récolte fut vraiment très abondante et le concours du plus beau costume par catégorie a permis à chacun de recevoir un cadeau ainsi qu'un diplôme remis par le jury.

L'après-midi s'est terminé par un goûter bien mérité.

Merci aux participants et aux Babures pour l'organisation de cette manifestation.







Travaux sur le réseau d'eau



Le 16 janvier, l'équipe du comité travaux a changé une grosse vanne sur le réservoir d'eau potable. La coupure d'eau a duré quelques dizaines de minutes. D'autres coupures d'eau auront lieu cette année, et les habitants en seront avertis. En effet, des travaux de remise en état de l'alimentation (vannes et réservoir) seront réalisés au printemps afin d'améliorer la qualité de l'eau. L'eau potable de Frémeréville répond aux normes sanitaires régulièrement contrôlées, que ce soit au niveau de la station de pompage, au réservoir ou au robinet chez les habitants. Dernièrement, en raison des pluies torrentielles de fin février, deux analyses successives ont montré un risque sanitaire néanmoins faible. C'est pourquoi les doses de

chlore dans l'eau potable ont été temporairement augmentées et une purge réseau a été faite. Toutes ces actions sont encadrées par l'agence régionale de santé.

Salle des fêtes

Comme vous le savez sans doute, la commune loue la salle communale pour des réunions ou événements, que ce soit aux habitants ou à des personnes extérieures au village. Ceci permet d'amortir les coûts, voire de générer quelques recettes.

Afin de limiter les nuisances sonores liées à l'utilisation de cette salle, la <u>location en soirée, pour une utilisation</u> avec de la musique amplifiée, sera limitée à cinq fois par an. Il sera aussi demandé aux utilisateurs d'éviter le bruit à l'extérieur de la salle, notamment en allant fumer dans la cour plutôt que sur le parking, car la porte qui ouvre sur le parking donne directement dans la salle.

En outre, suite à des problèmes lié au temparament parfois fougeux de la jeunesse, la salle ne sera plus louée en soirée à des mineurs non accompagnés.

Donc, si vous prévoyez de louer cette salle, réservez-la dès que possible.

http://www.fremereville.fr/Salle.html

Les cloches ont sonné le 21 février 2016

A la demande de l'Évêque de Verdun, toutes les cloches de Meuse ont sonné à 16 h, le 21 février 2016 ; ce jour là, il y a 100 ans à la même heure, 60 000 soldats allemands attaquaient sur une ligne de 6 km au bois des Caures.

En un jour, cette attaque devait «saigner à blanc l'Armée française» sous un déluge d'un million d'obus tirés sur les lignes françaises par 1 225 canons allemands dont les terribles obus de 420 mm tirés par 13 obusiers Krupp. Au final, l'attaque se révèle en fait presque aussi coûteuse en vies pour l'attaquant que pour les Français : 362 000 soldats Français et 337 000 Allemands sont tués,



Infos... News... Infos... News...

 A notre connaissance, le temps de prière à la mémoire des Poilus de la bataille de Verdun, dimanche dernier à 16h00 n'a rassemblé en 5 lieux de la paroisse que des groupes de 5 à 10 personnes. A

Commercy, nous étions 7+2 nancéens contre 10 à Frémeréville s\Côtes | Les jeunes gens qui se sont fait massacrer en 1916 ne méritaient-ils pas mieux de

soit une moyenne de 70 000 victimes pour chacun des dix mois de la bataille de Verdun.

Vu dans le « bulletin paroissial du Pays de Commercy » en février 2016

Informations générales

Harcèlement à l'école D'après les chiffres du ministère, 700 000 enfants seraient victimes de brimades, de moqueries, de mises à l'écart, de violences physiques ou morales à l'école. 2 outils pour y remédier:

 Le 3020, numéro de téléphone accessible de 9h00 à 18h00 (sauf les jours férice)

 http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/
 Site internet spécifique présentant les modalités d'actions en fonction de la situation (victimes, témoins, parents, professionnels, cyber-harcèlement) et ressources existantes (guides pédagogiques, outils de sensibilisation ou encore paroles d'experts).

Vu

dans la « revue des Maires de Meuse » en février 2016



